

ANR au 31 décembre 2013 : un portefeuille enrichi et d'importantes perspectives de plus-values

Paris, le 30 janvier 2014 : Turenne Investissement publie ce jour un premier bilan de son exercice 2013. Les principaux points à retenir sont :

- ◆ un actif net réévalué (ANR) de 8,07 €. Comparé au dernier cours de Bourse (4,61 € au 31 janvier 2014), il en ressort une décote de 43% ;
- ◆ trois nouveaux investissements réalisés au cours de l'exercice (Alvène, Hôtel Mercure Metz Centre et Log-S) et une cession (SIL) portant le portefeuille à 19 participations valorisées à 25,63 M€ ;
- ◆ des plus-values latentes de plus de 6,5 M€ pour deux sociétés dont l'essentiel pourrait être réalisé au cours du premier semestre 2014 ;
- ◆ une trésorerie de 8,01 M€ permettant de poursuivre la stratégie ambitieuse et sélective d'acquisitions et toujours aucune dette financière.

Actif net réévalué

Au 31 décembre 2013, l'actif net réévalué (ANR) de Turenne Investissement s'élève à 33,64 M€ (part des commanditaires) soit 8,07 € par action à comparer avec une valeur de 33,82 M€ (8,12 € par action) au 30 septembre 2013.

L'actif net réévalué est composé de :

- ◆ 25,63 millions d'euros d'actifs financiers représentant 76 % du portefeuille ;
- ◆ 8,01 M€ de disponibilités et valeurs mobilières de placement placés dans des fonds monétaires et obligataires.

Opérations réalisées au cours de l'exercice :

Au cours de l'exercice, Turenne Investissement a réalisé trois prises de participation.

Le groupe a accompagné les dirigeants de la société **Alvène** dans la reconstitution de son actionnariat, et a investi 0,8 million d'euros dans l'opération de transmission. La société Alvène est le leader français de la fabrication et commercialisation des hottes et plafonds filtrants pour les grandes cuisines professionnelles (12 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2012).

Turenne Investissement a également procédé, avec Turenne Capital, à l'acquisition du fonds de commerce et des murs de **l'Hôtel Mercure Metz Centre**, conformément à sa stratégie d'investissement dans le domaine hôtelier. L'acquisition de cet établissement 4 étoiles (112 chambres) auprès du groupe Accor est réalisée dans le cadre d'un contrat de management.

Enfin, Turenne Investissement a pris une participation dans **Financière Logistique Grimonprez**, maison-mère de Log-S, créateur de solutions logistiques dédiées aux secteurs en croissance de l'e-commerce et de la distribution.

En parallèle, afin de poursuivre sa politique d'externalisation de la valeur créée sur ses participations Turenne Investissement a cédé ses parts au capital de la société SIL, expert en solutions logistique. Cette opération a permis de réaliser une plus-value de 230.000 €.



Composition du portefeuille

Les actifs financiers de Turenne Investissement sont répartis au sein de 18 sociétés et 1 FCPR dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- ◆ *Aston Medical*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- ◆ *Menix (Dedienne Santé, Serf et Tekka)*, nouveau leader français de l'implantologie médicale (hanche, genou et kits ancillaires) grâce à la reprise des actifs de la société Tekka ;
- ◆ *Clinidev*, hospitalisation à domicile ;
- ◆ FCPR Capital Santé, FCPR géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

Développement durable :

- ◆ *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets ;
- ◆ *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam et Mecj ;
- ◆ *Solem*, spécialiste de la production de programmeurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance.

Services externalisés :

- ◆ *Dromadaire*, leader français de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- ◆ *Globe Diffusion*, spécialiste du marketing terrain ;
- ◆ *Idé Groupe*, leader français des services d'infographie à destination des médias papiers et électroniques ;
- ◆ *Log-S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et distribution ;
- ◆ *Mediastay*, leader européen du « performance marketing ».

Distribution spécialisée :

- ◆ *Carven*, distributeur de prêt-à-porter sous la marque Carven ;
- ◆ *La Sommelière Internationale (Frio)*, distributeur de caves à vin ;
- ◆ *Quadrimex*, distributeur de produits chimiques de spécialité ;
- ◆ *Alvène* : leader français de la fabrication et commercialisation des hottes et plafonds filtrants pour cuisine.

Industrie innovante :

- ◆ *Cevino Glass (Le Kap Verre et les Miroiteries Dubrulle)*, spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage.

Hôtellerie :

- ◆ *Mercure Metz Centre et Novotel Nancy Ouest*, établissements 4 étoiles membres du Groupe Accor (acquisitions murs et fonds de commerce avec contrat de management).

Perspectives

En 2014, Turenne Investissement compte profiter de ses 8 millions de trésorerie disponible pour continuer à accompagner le développement d'entreprises de croissance tout en renforçant son portefeuille de participations.

Turenne Investissement va continuer, en fonction des opportunités, à céder des participations. Ces opérations devraient permettre de réaliser de nouvelles plus-values. Les revalorisations cumulées pour deux participations représentent ainsi plus de 6,5 millions d'euros de plus-values latentes. La société se fixe comme objectif de les externaliser au cours du premier semestre 2014.



Contrat de Liquidité

Au titre du contrat de liquidité confié à la Société de Bourse Invest Securities, les moyens suivants figurent au compte de liquidité à la date du 31 décembre 2013 :

- ◆ Nombre d'actions : 20 549
- ◆ Solde en espèce du compte de liquidité : 37 826 €.

Il est rappelé qu'un montant de 300 000 € maximum a été alloué à ce contrat de liquidité lors de sa signature en octobre 2008 et qu'au 31 décembre 2013, 115 000 € y ont été affectés.

Au 30 juin 2013, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- ◆ Nombre d'actions : 19 502
- ◆ Solde en espèce du compte de liquidité : 42 100 €.

Règles de co-investissement :

Les pourcentages de co-investissement de Turenne Investissement, aux côtés des fonds gérés par Turenne Capital, sont fonction de la nature des investissements et des contraintes d'investissements des différents véhicules.

Agenda prévisionnel :

- ◆ 29 avril 2014 : ANR au 31 mars 2014
- ◆ 29 avril 2014 : Comptes annuels
- ◆ 19 juin 2014 : Assemblée Générale
- ◆ 31 juillet 2014 : ANR au 30 juin 2014
- ◆ 30 octobre 2014 : ANR au 30 septembre 2014
- ◆ 30 octobre 2014 : Comptes semestriels

A PROPOS DE TURENNE INVESTISSEMENT

Turenne Investissement investit et désinvestit avec les Fonds gérés par Turenne Capital, société qui la conseille.

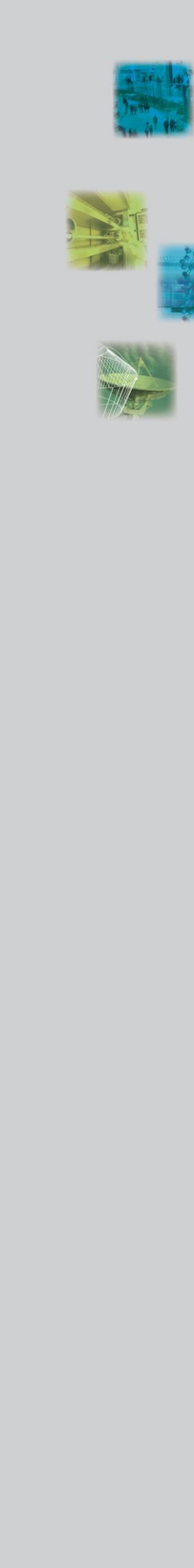
Turenne Investissement a vocation à accompagner – en tant que seul investisseur, investisseur de référence ou co-investisseur – des PME en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la santé, la distribution spécialisée, l'industrie innovante et les services.

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

Contacts

Turenne Capital
Caroline Pradeau
Secrétaire Général
Tél. : 01 53 43 03 03
cpradeau@turenncapital.com

ACTUS Finance et Communication
Jean-Michel Marmillon
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 07 80
jmmarmillon@actus.fr



Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.